

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

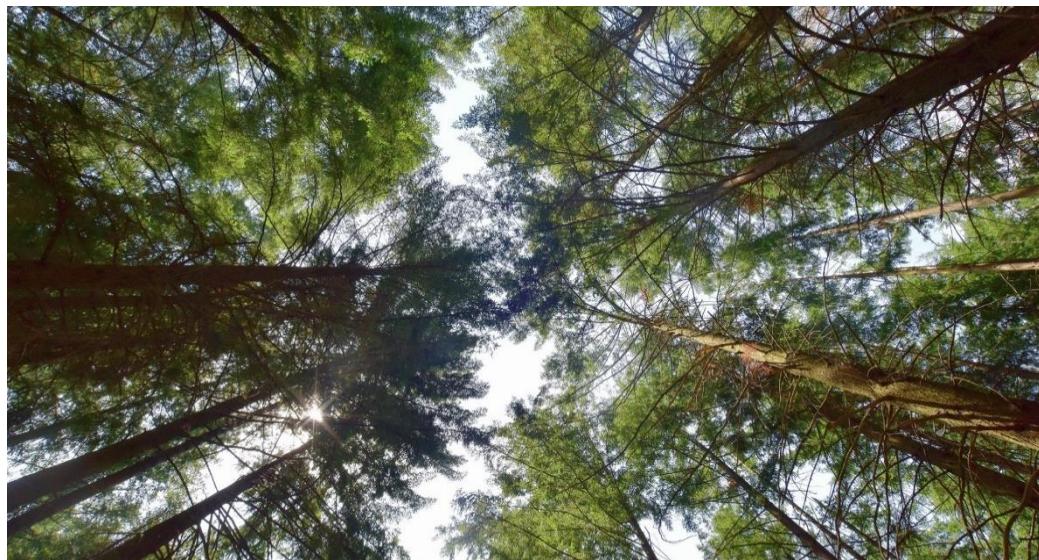


Paris, le 18 mars 2022

ASSISES NATIONALES DE LA FORÊT ET DU BOIS : LA FILIÈRE FORÊT-BOIS CONFORTÉE DANS SA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR DÉCARBONER L'ÉCONOMIE ET RENFORCER LA SOUVERAINETÉ DU PAYS TOUT EN ADAPTANT LES FORêTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mercredi 16 mars, lors de la clôture des Assises nationales de la forêt et du bois, les ministres de l'Agriculture, de la Biodiversité, du Logement et de l'Industrie ont présenté une vision forestière partagée, inscrite dans une stratégie de long terme et déclinée en actions opérationnelles et concrètes. L'ensemble de la filière Forêt-Bois se félicite que son unité ait permis de pleinement faire entendre sa voix et du large consensus qui s'est dégagé. Les conclusions présentées confortent en effet le bienfondé des propositions publiées début février par la filière dans son Manifeste commun. Attentive à ce que les constats dressés donnent suite à des actions concrètes, la filière reste engagée et mobilisée pour veiller à la mise en œuvre opérationnelle des orientations énoncées.

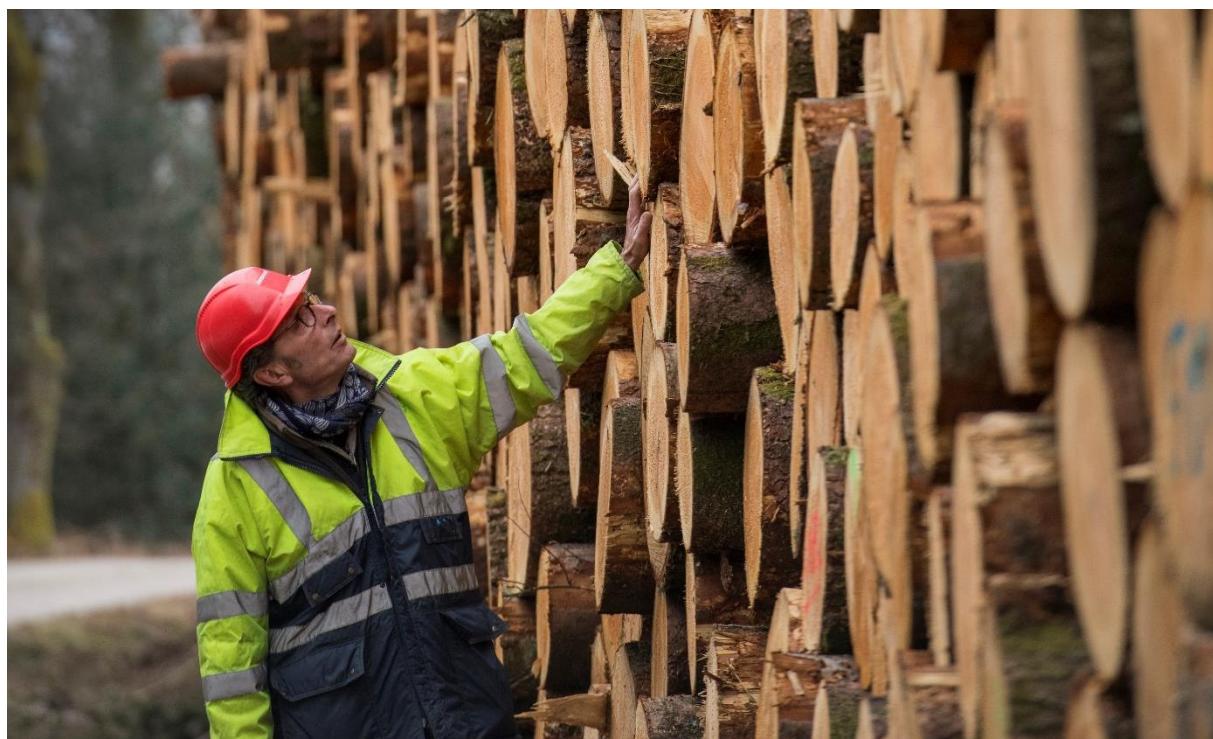
La filière forêt-bois va ainsi continuer son travail collectif pour que l'ensemble de la chaîne de valeur contribue pleinement à la transition écologique. Dans ce cadre, elle va également engager une concertation régulière avec les ONG représentatives dont elle s'est rapprochée pendant les Assises, pour créer les conditions d'un dialogue constructif : France Nature Environnement, Humanité & Biodiversité, la Ligue pour La Protection des Oiseaux, les Réserves naturelles de France, le Comité français de l'IUCN (Union internationale pour la conservation de la nature) et le WWF.



Jean-Michel Servant, Président de France Bois Forêt : « Notre filière s'est fait entendre d'une seule voix pour affirmer clairement ses positions sur les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux. Que tous ceux qui se sont mobilisés ces derniers mois en soient remerciés. Nous avons également réussi à nouer un dialogue apaisé avec les ONG, avec lesquelles nous avons des objectifs convergents autour d'une vision de long terme de la forêt et des usages du bois. Le temps de la maturité est venu face aux enjeux auxquels nous avons à faire face collectivement : adapter nos forêts au changement climatique pour en préserver la multifonctionnalité, décarboner l'économie en optimisant et en développant tous les usages du bois, matériau renouvelable exceptionnel et enjeu stratégique de souveraineté. Les conclusions des Assises confortent la trajectoire que nous avions collectivement définie. Il nous faut maintenant poursuivre, et pour cela renforcer et moderniser notre filière bois. La résilience, la décarbonation, la souveraineté et l'unité sont les principes avec lesquels nous devons avancer collectivement pour concrétiser cette ambition ».

Frédéric Carteret, Président de France Bois Industries Entreprises : « L'organisation de ces Assises et la mobilisation de toutes les parties prenantes doivent être saluées. Les conclusions des Assises portent le message d'un engagement affirmé et cohérent pour accompagner la filière. Les démarches en faveur de la recherche et innovation permettront d'accélérer l'offre sur les nouveaux usages, conquérir les marchés, et mieux valoriser les ressources forestières. La filière industrielle du bois salue particulièrement l'investissement nouveau de 400 millions d'€ pour assurer l'innovation et la compétitivité ainsi que développer une industrie du bois souveraine. Les Assises constituent une étape encourageante. Nous resterons vigilants à la concrétisation de ces orientations et à la poursuite de l'accompagnement de la filière. »

Début février, la filière forêt-bois a lancé son Manifeste pour relever les défis de décarbonation des activités, de la durabilité des forêts françaises, du développement des industries du secteur et du renforcement de la souveraineté du pays. Les candidats aux élections nationales sont appelés à s'engager sur les priorités qu'elle a ainsi définies.



Des conclusions en cohérence avec la stratégie de la filière Forêt-Bois

Les conclusions des Assises nationales de la forêt et du bois rejoignent largement la trajectoire collectivement définie par la filière Forêt-Bois et présentée dans son Manifeste récemment publié. En effet, bon nombre des objectifs prioritaires définis par les représentants de la filière ont été pris en compte, même si certains chantiers demandent encore à être travaillés dans les mois à venir. La filière s'engage résolument dans la voie tracée et veillera à leur mise en œuvre opérationnelle afin d'accélérer le rythme de la transition écologique et la décarbonation de l'économie. Elle apportera également sa contribution pour optimiser certaines fiches projets qui ont été présentées et demandent à être précisées.

La filière se félicite notamment des orientations concrètes et décisives prises en matière de :

- Mise en place d'un fonds d'adaptation stratégique au changement climatique, pérenne et conséquent (100 à 150 MEUR/an jusqu'en 2030), financé notamment par l'affectation d'une partie du produit des enchères des quotas carbone européens. Cette disposition est essentielle pour préserver la multifonctionnalité des forêts françaises face au changement climatique.
- Appui au développement des vergers à graine en cohérence
- Simplification et élargissement du Label Bas Carbone afin d'attirer davantage de fonds privés vers les forêts françaises et soutenir le renouvellement forestier.
- Maintien ou renforcement des moyens d'observation, de suivi et d'accompagnement des propriétaires dans leurs choix de gestion adaptive (réseaux, DSF, RMT Aforce)
- Lancement d'un travail sur l'anticipation, la prévention et la gestion des crises, notamment sanitaires et incendies
- Investissement en faveur de la compétitivité des entreprises avec au moins 400 MEUR du programme France 2030.
- Ouverture immédiate d'un soutien à la cogénération industrielle en autoconsommation, indispensable à la résilience énergétique des industries de la filière et particulièrement attendue dans le contexte actuel d'insécurité sur les approvisionnements énergétiques ; programme "Biomasse Chaleur pour l'industrie du Bois" doté de 200 MEUR et piloté par l'ADEME.
- Appui à la modernisation des entreprises de travaux forestiers avec 20 MEUR pour réduire la pénibilité et accélérer la numérisation
- Lancement d'un programme en faveur de la valorisation des essences secondaires.
- Renforcement du rôle des élus (réseau de référents « forêt-société ») au service d'un dialogue local apaisé.
- Lancement de projets territoriaux (AMI) permettant d'expérimenter de nouvelles modalités de dialogue autour d'enjeux locaux partagés...

Quelques points de vigilance seront tout de même à surveiller tandis que d'autres actions doivent être amplifiées, notamment celles visant à :

- Renforcer le lien entre la recherche académique ou fondamentale avec les besoins de la filière ; développer la recherche appliquée.
- Favoriser l'expérimentation et mieux intégrer les retours de terrain dans la mise en œuvre et le suivi de la feuille de route d'adaptation des forêts au changement climatique.
- Poursuivre résolument les actions de simplification et de baisse des charges en faveur de la compétitivité des entreprises.
- Relever le défi de la formation et de l'attractivité des métiers pour répondre aux besoins des entreprises d'aujourd'hui et de demain.



Manifeste de la filière Forêt-Bois aux candidats aux élections nationales pour prolonger la dynamique enclenchée

Construction, ameublement, agencement, emballage, logistique, papier, énergie... le bois tient une place majeure dans l'économie française. Ce matériau renouvelable a un rôle essentiel à jouer dans la décarbonation de l'économie et la souveraineté du pays. C'est pourquoi la filière Forêt-Bois interpelle les candidats à l'élection présidentielle à travers un Manifeste. 23 mesures à prendre ont été répertoriées Le Manifeste interpelle les candidats afin qu'ils s'engagent aux côtés de la filière nationale autour de 4 grands objectifs structurants :



1 Développer tous les usages du bois et les capacités industrielles françaises pour répondre à la hausse de la demande.



2 Adapter les forêts sur le long terme pour conserver la biodiversité et préserver la multifonctionnalité des peuplements forestiers.



3 Renforcer l'attractivité des métiers de la filière et développer les compétences pour pourvoir les emplois d'aujourd'hui et de demain.



4 Rapprocher les citoyens de la forêt et de la filière Forêt-Bois.

Lien pour télécharger l'intégralité du Manifeste :

<https://franceboisforet.fr/2022/02/01/manifeste-de-la-filiere-foret-bois-2022/>

À propos de la filière Forêt-Bois en France

La filière Forêt-Bois a un rôle économique majeur en France et participe à la vitalité économique des territoires. Elle relève à la fois du secteur de l'agriculture et de l'environnement, pour la sylviculture (gestion, entretien et exploitation des forêts...) et la 1^{ère} transformation du bois (scierie, emballage...), et de l'industrie et du logement pour la 2^e transformation du bois et les industries de process. Les différentes entreprises de ce secteur économique sont implantées sur tout le territoire français, en particulier en zone rurale. La filière représente un total de près de 395 000 emplois directs et au moins 60 000 indirects, soit 12,5 % des emplois de l'industrie manufacturière en France. Elle réalise chaque année environ 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 26 milliards d'euros de valeur ajoutée.



Arnault, Sandra & l'Équipe ADOCOM-RP - Service de Presse -
vous remercient de votre attention.
Tél. 01 48 05 19 00 – Courriel : adocom@adocom.fr

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM